## GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie

Unité

Code Unité

03470

Nmr Dossier Justice

# ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

### PROCÈS-VERBAL DE SYNTHÈSE

N° pièce	N° feuillet
01	1/1

Le samedi 13 mars 2010 à 15 heures 10 minutes

Année

2010

Nous soussigné Gendarme

P.V

00243

Agent de Police Judiciaire

Sous le contrôle du Major

Officier de Police Judiciaire

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

### **PRÉAMBULE**

Le samedi treize mars deux mille dix, à quatorze heures, se présente au bureau de notre unité madame qui demeure Elle souhaite apporter son témoignage suite à l'observation de lumières « suspectes » dans le ciel.

### EXPOSE DES FAITS

Le 04.03.2010, vers 20 heures 10, alors qu'elle circule sur l'autoroute entre MOLSHEIM et STRASBOURG, elle observe, un premier temps deux lumières (jaune orangée et blanche) entre DUPPIGHEIM et la « Vigie ». Dans un second temps, elle fait la même observation entre ENTZHEIM et GEISPOLSHEIM.

### **ENQUÊTE**

Elle relate les faits dont elle a été témoin. Pour elle, il ne s'agit ni d'avion ni d'étoile. **(Cf. Pièce n° 01)** 

### **CLÔTURE**

En conséquence, nous transmettons la présente procédure, sous forme de renseignement, aux différents destinataires mentionnés ci-dessous.

Dont procès-verbal fait et clos

le 12.03.2010.

Signature

L'Agent de Police Judiciaire :

(DESTINATAIRES)	Date de clôture	Vu et transmis par :
[ 1 ] - Mme le Procureur de la République	12.03.2010	

[1] - M. le Préfet du Département
[2] - Direction générale de la gendarmerie nationale – bureau défense opération – sous-direction des opérations – bureau

renseignement situation

[1] - M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'A

[1] - M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Air – Nord

Le

Reçu le - 9 AVR. 2010

N° pièce

02

N° feuillet

1/1

# GENDARMERIE NATIONALE Compagnie Unité Code Unité P.V Année Nmr Dossier Justice

## **ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE**

### PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

03470 | 00243 | 2010 | Le samedi 13 mars 2010 à 14 heures 20 minutes

Nous soussigné Gendarme Sous le contrôle de : Major Agent de Police Judiciaire Officier de Police Judiciaire

**TÉMOIN** 

Officier de Police Judicia

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

				Aide médico psychologique	
Commune et Code postal		Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
Adresse		Validité état-civil			
F			21/07/1974		
Sexe	Situation de Famille		Date Naissance	Commune Naissance et	Code Postal Insee
Nom			Prénom	Divorcée	- 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

- - » »Je me présente à vos services pour vous apporter mon témoignage concernant des faits dont j'ai été témoin.

- -Le jeudi quatre mars, vers 20 heures 10, je circulais à bord de mon véhicule de marque sur l'autoroute A 352 dans le sens MOLSHEIM vers STRASBOURG. A hauteur de la commune de DUPPIGHEIM, au niveau des travaux et plus précisément après avoir passé le premier pont, en construction, j'ai été témoin des faits suivants. Je circulais derrière un camion et au dessus de celui-ci, dans le ciel, j'ai vu deux lumières. Il s'agissait de lumière de forme ronde. Une était de couleur jaune orangé et la seconde blanche. Je pensais à des lumières provenant de fêtes ou d'éclairage public. Je ne pense pas que ces lumières se déplaçaient ou alors elles circulaient dans le même sens que moi. Je pense que ces lumières avaient une taille plus importante que l'étoile polaire. Ces lumières se trouvaient devant des nuages, c'est pour cela qu'elles m'ont frappée. J'ai pu observer ces lumières jusqu'à la sortie de la « Vigie ». Je ne les ai plus vues à cause des habitations qui cachaient la vue. Pour moi, ces lumières étaient assez basses au niveau de l'horizon. Les lumières étaient décalées. La lumière orange se trouvait en haut et l'autre, en bas à sa gauche. Vue de loin, la distance qui les séparaient représente, à mon avis le double de leur taille. Je circulais à une moyenne de 100 kilomètre/heure. Pour moi, ces lumières se déplaçaient, à mon avis, à la même vitesse que moi.

- Je tiens également à vous préciser, que le même soir et pendant le même trajet, en plus de ces deux lumière, j'en ai également observé deux autres, identiques. Elles se trouvaient, par rapport à mon sens de circulation, sur ma gauche. J'ai commencé à les observer un peu avant le radar fixe, installé sous le pont entre ENTZHEIM et GEISPOLSHEIM. Je les ai observées sur une distance d'environ 500 mètres, peu après la montée, suite au passage du pont avec le radar. Ces deux lumières avaient exactement les mêmes caractéristiques que les deux autres, sur leur forme, taille, couleur et positionnement. Je dirais simplement, qu'elles se trouvaient plus loin, à mon avis, entre le village d'ENTZHEIM et l'autoroute. Je tiens à vous préciser que je me rendais à une réunion associative sur STRASBOURG. Je n'ai pris aucune photo.

- -Cette observation m'a quelque peu « travaillé ». J'ai entrepris des recherches sur internet pour trouver d'éventuels autres témoins de ces faits. Je suis allée consulter le site et j'ai relaté mon observation. Un interlocuteur m'a demandé de venir faire une déposition à la gendarmerie. En effectuant mes recherches, je suis la seule personne à avoir été témoin de ces faits le 04.03.2010. J'ignore l'identité de la personne qui m'a conseillé de venir vous voir.

Question: Avez-vous déjà été témoin de faits similaires?

Réponse: Non, de ce style là, non.

Question: Selon vous, à quoi peuvent correspondre ces lumières?

Réponse : Non, je ne peux pas le dire. Je peux simplement dire qu'il ne s'agit ni d'un avion, ni d'une étoile.

A le 13 mars 2010 à 14 heures 55, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire